



Projet pédagogique du territoire Amikuze.

2023

LOCAL JEUNES AMIKUZE
PÔLE LE TERRITORIAL AMIKUZE
35, RUE DU PALAIS DE JUSTICE
64120 SAINT-PALAIS



Sommaire



- A. Un projet pédagogique, à quoi ça sert ?**
- B. Présentations l'accueil Jeunes**
- C. Les axes de réflexions**
- D. Objectifs Pédagogiques communs**
- E. Évaluation**
- F. Annexes**

A. Un projet pédagogique, à quoi ça sert ?

Le projet pédagogique est le document qui décline le projet éducatif dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM). En articulation avec le projet éducatif, il précise la démarche pédagogique de l'équipe.

Le projet pédagogique est l'un des points essentiels de réglementation des accueils collectifs de mineurs. Il doit exister dans chaque structure d'accueil afin d'organiser et de structurer les activités et actions proposées. Il doit être présenté lors des visites d'inspection.

Élaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique, il la manière dont on souhaite accueillir le jeune.

L'équipe pédagogique dispose ainsi d'un document de référence, dans le but de coordonner ses actions et de rester cohérent

A qui est-il diffusé ?

- Aux animateurs,
- Aux parents, responsables légaux,
- Aux différents partenaires,
- Aux agents de la DRAJES.

B. PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL JEUNES

L'accueil Jeunes est un service mis en place par la Communauté d'Agglomération Pays Basque. La référente jeunesse du territoire veille à son fonctionnement.

L'accueil Jeunes est situé dans des locaux de l'accueil de loisirs de Saint-Palais Domaine de Mailharro. Il a pour but d'offrir un accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans, proposant des activités diverses et variées.

De ce fait, des objectifs pédagogiques sont mis en place afin d'en assurer le bon fonctionnement.

L'accueil Jeunes dépend de l'accueil de loisirs mais fonctionne avec son propre projet pédagogique. Il dispose de son propre local qui peut accueillir 12 jeunes et il est encadré par la référente jeunesse pendant les petites vacances et un animateur BAFA vient en renfort pendant les grandes vacances.

L'équipe pédagogique

**L'équipe est composée d'une référente jeunesse
Audrey STRAUB BAFA, BPJEPS LTP en cours) qui a
pour missions de**

- Recruter, diriger et encadrer l'équipe
- Travailler en lien avec les animateurs
- Gérer les aspects administratifs
- Gérer le budget
- Développer les projets partenariaux
- Être garant du bon fonctionnement
- Être garant et assurer de la sécurité physique et affective des jeunes
- Être garante de l'application du projet pédagogique dans les animations mises en œuvre
- Mettre en place et suivre les projets principaux
- Accueillir et associer les familles
- Développer les projets partenariaux
- Participer, au sein de l'équipe à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Construire une relation de qualité avec les jeunes, à la fois individuelle et collective
- Participer au développement des relations avec les différents acteurs
- Encadrer les activités et la vie quotidienne
- D'accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet

**Un animateur(trice) BAFA qui a pour
missions :**

- Assurer la sécurité physique et affective des jeunes
- Participer, au sein de l'équipe à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Construire une relation de qualité avec les jeunes à la fois individuelle et collective
- Participer au développement des relations avec les différents acteurs
 - Encadrer les activités et la vie quotidienne
- D'accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet.



Fonctionnement et Déroulement des rencontres

Hors vacances scolaire, selon le programme une à deux fois par mois, les samedis, soit en matinée de 10h à 12h, en journée de 9h à 17h ou en soirée de 17h à 22h30.

Modalité de paiement

Une adhésion annuelle de 5 euros est demandée pour accéder aux différentes activités proposer hors vacances scolaire.

Samedi matin de 10h à 12h

Ces rencontres permettent aux jeunes de se retrouver, de pratiquer des activités, d'échanger sur des sujets divers ; c'est avant tout un temps où les projets naissent et se développent avec l'aide des animateurs, mais toujours à l'initiative des jeunes !

Les journées ensemble de 10h à 17h :

Ces journées offrent la possibilité aux jeunes de pratiquer plusieurs activités, diverses et variées, dans la journée. Le transport se fait en minibus.

Les soirées ensemble de 17h à 22h30 :

Ces soirées son organiser à l'initiative des jeunes. Elles ont pour but de renforcer la cohésion de groupe. C'est un moment convivial et d'échange.

Les vacances scolaire de 7h30 à 18h30:

Pendant les vacances scolaire les jeunes peuvent participer aux différentes activités, soties, séjours...proposer ou participer aux différents projets proposer pour ou par les jeunes.

Modalité de paiement

L'accueil peut ce faire en journée avec ou sans repas ou à la demi-journée avec repas.

La participation financière est calculée en fonction du quotient familial de la familial et une adhésion annuelle de 5euros est demandée.



C. Les axes de réflexions

- L'Accueil
- La Communication
- Le Bien vivre ensemble
- La construction de projet

L'Accueil

Nous avons choisi ce terme car l'accueil au sens large représente une grande partie de nos actions, que ce soit sur les temps péri et extrascolaire.

Lors de nos réflexions autour de cet axe nous avons définis deux pistes :

- ▶ - Sur la structure (pendant les heures d'ouvertures)
- ▶ - En dehors de la structure (hors des horaires d'ouvertures)

Nous allons donc voir comment au travers des différentes actions que nous souhaitons mettre en place nous allons répondre aux intentions pédagogiques.

Sur la structure :

- ▶ La politesse
- ▶ La courtoisie
- ▶ L'échange
- ▶ Être disponible et à l'écoute des jeunes et des parents
- ▶ Rendre les locaux agréables et accueillants pour tous.

En dehors de la structure :

- ▶ Mettre en place des temps d'échanges Parents/jeunes/Animateurs
- ▶ Implication dans des projets.



La communication

La communication est un élément essentiel du métier d'animateur. En effet la communication doit permettre à l'équipe d'assurer une certaine cohérence envers les différents acteurs.

Nous avons donc listé les différents moyens qui nous semblent indispensables pour assurer une bonne communication envers tous.

Savoir se servir des nouveaux outils de communication (site internet, réseaux sociaux, ...)

Améliorer l'affichage à destination des jeunes et des familles.

Mettre en avant les actions mises en place auprès du public, afin d'informer et de valoriser l'implication de chacun.

Mettre en place au moins 4 fois par an des réunions entre tous (Coordinateur (trices), Directeurs (trices) et Animateurs(trices).

Mettre en place plus régulièrement des rencontres entre les Collèges/Lycées animateurs(trices) et les écoles.

Bien vivre ensemble

Avec cet axe nous souhaitons mettre en avant la vie en collectivité auprès des utilisateurs de notre structure.

Favoriser le respect sous toutes ses formes et envers toutes les personnes utilisant la structure (jeunes, Parents, animateurs, personnel technique...).

Mettre en place des règles de vie qui conviennent à tous,

Amener le jeune à réfléchir et à développer son sens critique,

Être libre de s'exprimer dans le respect d'autrui.

Mise en place de projet

La mise en place de projet permet à l'équipe d'avoir un fil conducteur, que ce soit pour

le bien-être du public, mais aussi pour prévoir les moyens nécessaires à mettre en œuvre.

Permettre
l'épanouissement
du jeunes

Favoriser
l'acquisition de
nouvelles
connaissances de
manière ludique

Mettre en
commun divers
savoirs et
techniques

Développer les
partenariats

Des projets en
commun avec
l'école, le Collège,
le lycée...

Évaluer les projets
avec tous (jeunes,
animateurs...)

▶ **D. Objectifs Pédagogiques**

Prendre en compte chaque jeune et assurer son bien-être c'est :

- ⇒ Assurer la sécurité physique des jeunes en respectant leurs rythmes biologiques, en étant vigilant face à tout type de dangers.
- ⇒ Assurer la sécurité morale et affective de chacun en prêtant attention aux besoins et envies des jeunes, à l'intégration de chacun dans le groupe et en respectant le choix de chacun.
- ⇒ Organiser l'espace afin qu'il puisse répondre aux besoins de chacun.
- ⇒ Veiller au temps d'activité et au temps de repos de chaque jeune.
- ⇒ Communiquer avec les familles au sujet des ateliers, sorties, ...

Mettre en place des jeux de connaissances, des activités en groupe, des temps de parole.

Prendre en compte les envies des jeunes, y compris l'envie de ne rien faire.

Veiller au bon développement en proposant des pratiques sportives, créatrices et culturelles.

Prévenir les risques que peuvent rencontrer les jeunes : documents et interventions à la disposition des jeunes (Harcèlement, sexe, alcool, tabac, drogues, violence, internet...)

Permettre au jeune de développer son autonomie en faisant des choix ou des projets, afin de vivre sa journée comme il le désire et d'être acteur de ses loisirs.

Création de projets individuels et collectifs.

Favoriser la prise d'initiative lors des activités.

Mettre en place une liberté de choix des activités et de projets

Mettre en place des temps pour créer et organiser les programmes d'activités

Organiser des rencontres et des temps de partage en soirée.

Favoriser les séjours en gestion libre.

Permettre au jeune de se connaître lui-même et de s'épanouir en mettant à sa disposition des situations qui le feront appréhender et utiliser ses possibilités intellectuelles, corporelles et créatrices c'est :

Donner des outils qui permettent aux jeunes d'exprimer ce qu'ils ressentent et ce qu'ils veulent faire (tableau d'expression, temps de parole, choix d'activités...).

Organiser des activités d'expression (écrite, orale, physique ou autre).

Confronter le jeune à ses idées par la mise en place d'activités (débat, activité théâtrale, rencontres extérieures...).

Transmettre au jeune les notions du « vivre ensemble » c'est :

Favoriser les rencontres inter accueils jeunes.



Mettre en place des sorties de groupes et des animations afin de se retrouver et d'échanger, tel que des débats animés, participation à des festivals jeunes...



Organiser des rencontres avec des partenaires (sportif, professionnel de la santé etc...).

Permettre au jeune de devenir le citoyen de demain c'est :

Transmettre les notions de politesse, de respect des personnes et des lieux

Faire participer les jeunes au tri des déchets, sensibiliser au gaspillage alimentaire et à l'économie d'énergie.

Transmettre les notions de prévention (paroles du jeunes pour et par le jeunes

▶ E. Évaluations

OBJECTIF : Prendre en compte chaque jeune et assurer son bien-être.

MÉTHODE :

- Bilan journalier après chaque rencontres ou journée avec les jeunes.

CRITÈRES ET INDICATEURS :

- Nombre de remarque positives ou négatives.

OBJECTIF ATTEINT :

- Nous pourrons dire que nous avons atteint notre objectif si le pourcentage de jeunes satisfaits est supérieur à 85%.

OBJECTIF : Permettre au jeune de développer son autonomie en faisant des choix ou des projets, afin de vivre sa journée comme il le désire et d'être acteur de ses loisirs plutôt que consommateur.

MÉTHODE :

- Élaboration des programmes d'activité par les jeunes et mise en place de projets à court, moyen ou long terme.
- Bilan de période de l'implication des jeunes dans la recherche de projets, partenariats, sortie, séjours... avec les différents acteurs.

CRITÈRES ET INDICATEURS :

- Nombre d'activités répertoriées par les jeunes,
- Nombre de projets proposés.
- Motivation des jeunes dans l'implication des actions.

OBJECTIF ATTEINT :

- Nous pourrions dire que nous avons atteint notre objectif si

70% des programmes d'activités et séjours ont été élaboré par les jeunes et si un minimum de 2 projets à court terme ou 1 projet à long terme aient été mis en place dans l'année.

OBJECTIFS : Permettre au jeune de se connaître lui-même et de s'épanouir en mettant à sa disposition des situations qui le feront appréhender et utiliser ses possibilités intellectuelles, corporelles et créatrices.

MÉTHODE :

- Amener le jeune à exploiter et développer ses capacités connues et inconnues, tant sur le point physique, moral et intellectuel.
- Faire découvrir au jeune de nouvelles activités et le mettre face à des difficultés à priori insurmontable pour lui.
- Confronter le jeune à ses idées et point de vue afin qu'il assume ses choix et leurs conséquences.

CRITÈRES ET INDICATEURS :

- Nombre d'activités inconnues repérées par les jeunes lors des programmations.
- Debriefing avec les jeunes après ces activités.
- État d'esprit du groupe et de chacun.
- Bilan de période de l'implication des jeunes.

OBJECTIF ATTEINT :

- Le nombre de nouvelles activités lors des programmation atteint les 40%.
- Le taux de satisfaction des jeunes de d'au moins 90%

OBJECTIF : Transmettre au jeune les notions du « vivre ensemble ».

MÉTHODE :

- Contrôle d'actions ponctuelles et hebdomadaires

CRITÈRES ET INDICATEURS :

- Participation des jeunes à la création du fonctionnement et des règles de vie.
- Proposition d'activités collectives par les jeunes.
- Organisation de d'activités, sorties et séjours collectifs.

OBJECTIF ATTEINT :

- Implication des jeunes à hauteur de 70% dans la création du fonctionnement et règles de vie.
- Nombre d'activités choisis en accord total avec le groupe.

OBJECTIF : Permettre au jeune de devenir le citoyen de demain.

MÉTHODE :

- Bilan par période des action mises en place.

CRITÈRES ET INDICATEURS :

- Toute démarche d'action allant dans le sens du développement durable.
- Nombre de mise en place des actions menées par les jeunes.
- Nombre d'action et de sensibilisation envers tous.

OBJECTIF ATTEINT :

- Nous pourrons dire que nous avons atteint notre objectif si 2 actions ont été mises en place sur du long terme.



Les Projets de l'accueil